

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

***19021957*****Déposé / Reçu le****31 JAN. 2019**

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles
Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 12/02/2019 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0450.426.230

Dénomination

(en entier) : **CITY KART**

(en abrégé) :

Forme juridique : Société Anonyme

Siège : Rue Xavier De Bue 37 - 1180 Bruxelles

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Siègne social

Extrait de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 janvier 2019

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société, avec effet immédiat à l'adresse suivante :

Rue Xavier De Bue 13

1180 Uccle

L'assemblée mandate J.Jordens sprl / Serge Solau aux fins de procéder aux différentes formalités liées à ces décisions, en ce compris la signature des documents de publication au Moniteur belge.

Solau Serge

Mandataire

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature